



Inter-District d'Athlétisme Estival Benjamins Minimes

La qualification pour le Comité aura lieu :

Le Mercredi 12 avril 2023 au stade de La Gorgue

(5, rue Pierre de Coubertin - 59253 LA GORGUE)

Accueil, préparation du terrain à partir de 8h30

Début de la compétition à 9h30

Fin de la compétition vers 16h

REGLEMENTS Cf le règlement UGSEL

Pour le district, il est possible de faire 4 épreuves au maximum en plus du relais dans la limite d'une course - un saut - un lancer et une épreuve au choix (seconde course, lancer ou saut). Pas de dossards sauf pour les courses longues, il faudra alors prévoir des épingle à nourrice pour vos élèves.

Merci de n'inscrire vos élèves que dans des épreuves qu'ils ont déjà travaillé en AS.

Pas de perche, faire une demande de qualification pour le Comité à donner au matin du District.

Chaque établissement doit présenter au minimum 1 adulte et 1 ou 2 jeunes-juges pour que la compétition puisse fonctionner correctement (et pour pouvoir terminer dans les temps)

Le jury devra être présent durant toute la journée pour valider les performances.

Pour avoir une compétition sereine, et qui tourne, 3 juges par ateliers sont nécessaire.

MEDAILLES

Aux trois premier·e·s de chaque épreuves individuelles (courses et concours) à retirer au secrétariat. Pas de médailles pour les relais.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, il peuvent être modifiés par l'organisation suivant le nombre d'inscrits.

Les engagements sont à faire exclusivement sur Usport avant le dimanche 9 avril 13h.

Les élèves doivent être licenciés pour le jour de cette compétition !



Edouard OLIVIER
06 62 87 97 14

**La ville de La Gorgue nous prête ses installations sportives,
merci de respecter la propreté du site**